

Apostolat de la prière



Intention générale pour mars 1907 : *Les œuvres sociales.*

Les œuvres sociales s'imposent et s'imposeront de plus en plus.

Œuvres ou institutions, elles excitent la sollicitude des papes et inspirent plusieurs de leurs encycliques ; elles pénètrent dans les écoles de théologie et de droit, après avoir profité des leçons de l'histoire ; elles occupent les travaux des législateurs et se font dans les lois une place toujours plus large ; elles passionnent les multitudes laborieuses, d'autant plus que, pour elles, vivre c'est travailler ; et elles ne seront utilement fondées que par ceux qui sont à même de les établir sur la justice et la charité ; elles intéressent l'Église dans chaque pays et dans chaque paroisse parce qu'une mère n'est pas indifférente, ne peut pas être indifférente au sort temporel, au salut éternel de ses enfants. « L'expérience a montré, écrivait le pape Léon XIII aux évêques polonais, combien les institutions catholiques, corporations ouvrières, associations de secours mutuels et autres, ont d'efficacité soit pour adoucir les épreuves des pauvres soit pour instruire le peuple. Assurément ceux qui consacrent leurs conseils ou leur autorité, leur fortune ou leur travail à ces œuvres, dans lesquelles se trouve le salut, même éternel, d'un grand nombre d'hommes, méritent beaucoup de la religion et de leurs concitoyens. »

Ajoutons que sur ces mêmes questions, malgré des intentions chez tous également droites, l'opinion catholique s'est malheureusement scindée, et de l'hésitation dans la pensée est née la lenteur dans le travail. L'ennemi, le socialisme, en a profité pour prendre une redoutable avance.

De telles raisons justifient amplement le choix de l'intention proposée à nos associés : *Les œuvres sociales.*

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de Jésus, je vous offre par le Cœur immaculé de Marie les prières, les œuvres et les souffrances de cette